

29 mai 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, à M. Hamid Karzaï, Président de l'administration intérimaire d'Afghanistan, sur la participation de la France à la force internationale d'Afghanistan et l'aide de la France à l'Afghanistan, Paris le 29 mai 2002.

Monsieur le Président,

A l'occasion de sa visite à Kaboul, j'ai demandé à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense de mon gouvernement, de vous redire l'engagement de la France aux côtés de l'Afghanistan. Elle vous exprimera ma détermination à aider les hautes autorités de votre pays à conduire la politique de stabilité et de reconstruction qu'elles ont engagée avec le soutien de la communauté internationale.

Dans cet esprit, et dans le cadre de la coalition mise en place à l'automne dernier, la France entend poursuivre sa participation à la lutte contre le terrorisme. Elle est consciente que ce péril, représenté par Al Qaïda et ses soutiens, n'est pas définitivement écarté.

C'est la raison pour laquelle la résolution 1413 du Conseil de sécurité vient de prolonger de six mois le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan. La France, qui y participe activement, étudie la possibilité de maintenir sa présence au sein de cette force. Comme je vous l'avais annoncé, la France a décidé de répondre positivement à la demande des autorités afghanes de former, à Kaboul, deux bataillons d'infanterie légère de la future armée nationale. Elle participera également à la formation de la police afghane dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue selon des modalités qui vont être précisées avec nos partenaires européens.

Il y a entre la France et l'Afghanistan une tradition ancienne de confiance et d'amitié. Leur coopération, aujourd'hui restaurée, trouve à s'exprimer dans de nombreux domaines. La réouverture des lycées Esteqlal et Malalai en a été l'une des premières manifestations, émouvante pour les Afghans comme pour les Français. D'autres actions sont en cours, sur les plans de l'éducation, de la santé ou de la sauvegarde du patrimoine culturel. D'autres encore prennent forme pour aider l'Afghanistan à se donner un nouveau cadre institutionnel. A cette implication gouvernementale se sont ajoutés une mobilisation des milieux parlementaires et un élan de solidarité de la société civile.

La France, qui a manifesté sa volonté de répondre aux attentes de l'Afghanistan avec rapidité, inscrira son engagement dans la durée avec le souhait d'élargir ses échanges bilatéraux à de nouveaux champs d'activité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 6 juin 2002)